



Personnes handicapées vieillissantes : adapter l'accompagnement

PERSONNES CONCERNÉES

Cette formation est réservée au :

- > personnel d'accompagnement des personnes handicapées / âgées intervenant dans le secteur du handicap (FAS, FAM, MAS, ESAT, SAMSAH, SSIAD...) ou intervenant dans le secteur de la gériatrie (EHPAD, USLD, Services d'aide à domicile)
- > personnel soignant et éducatif
- > personnel d'encadrement
- > Le personnel en charge des politiques publiques du handicap et de la vieillesse.

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

CONTEXTE ET POINTS FORTS

Parallèlement à la population générale, les personnes en situation de handicap voient leur espérance de vie augmenter. Aux effets du handicap, s'ajoutent ceux du vieillissement et tout simplement de l'avancée en âge : évolution des besoins de santé, de la situation familiale, du cadre de vie, des activités... Les attentes et les besoins des personnes en situation de handicap changent. Tout cela amène à repenser et adapter l'accompagnement au niveau du projet de vie et du parcours de soins.

C'est un enjeu pour les acteurs éducatifs et soignants du monde du handicap, c'en est un aussi pour les acteurs du monde gérontologique : ainsi, de plus en plus, les EHPAD sont amenés à accueillir des personnes en situation de handicap, souvent plus jeunes que les résidents âgés et présentant des troubles spécifiques liés au handicap, mais aussi des besoins et attentes devant lesquels les professionnels se sentent démunis.

L'objectif de la formation est d'acquérir des connaissances et compétences sur le vieillissement des personnes handicapées et leurs particularités sur le plan médical et social, sur l'orientation des politiques publiques, ainsi que sur les structures existantes et les solutions dans le milieu ordinaire. L'enjeu étant d'assurer un accompagnement plus approprié.

Points forts :

- > Animation pluriprofessionnelle par des acteurs de terrain (médecin, psychologue)
- > Adaptation du contenu aux besoins des établissements
- > Echanges sur des situations de terrain et cas cliniques

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Adapter la prise en charge au quotidien des personnes handicapées vieillissantes (qualité de vie et projet personnalisé)
- > Développer une réflexion sur les stratégies locales à envisager pour leur accueil et accompagnement (projet de service, d'établissement ou de territoire)

PROGRAMME

La clinique du vieillissement

- > Repérer le vieillissement
- > Connaître les spécificités du vieillissement des personnes handicapées
- > Appréhender la fin de vie pour une personne handicapée
- > Cas cliniques

Un nouvel enjeu social et politique

- > Evolutions démographiques
- > Politiques publiques
- > Réseaux et partenariats : formes et modalités de la coopération

Un accompagnement soignant et éducatif adapté et innovant

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dans une démarche pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, exposés théoriques et films ouvrant à des échanges sur les pratiques professionnelles.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Georges KALTENBACH, Professeur de gériatrie à la Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : georges.kaltenbach@chru-strasbourg.fr

COORDINATEUR PÉDAGOGIQUE

M. Stéphane CARNEIN, Médecin Chef de Pôle, Pôle de Gériatrie et Médecine en Situation de Handicap, Centre Départemental de Repos et de Soins, Colmar.

Courriel : s.carnein@cdrs-colmar.fr

ANIMATION

Les intervenants sont issus du monde du handicap : médecin, psychologue...

INTER ENTREPRISES

Durée : 3 jours

En 2023

Référence : CPR23-0913A
du 25 janvier 2023
au 27 janvier 2023

Tarif

1090 €

Prise en charge du repas de midi par l'organisateur

Lieu

Université de Strasbourg -
Service Formation Continue
21 Rue du Maréchal
Lefebvre
67100 Strasbourg

**Renseignements
et inscriptions**

Céline OHREL

Tél : 03 68 85 49 24

Fax : 03 68 85 49 29

c.ohrel@unistra.fr

**Nature et sanction de la
formation**

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.